Image not found or type unknown

Insulte verbale sur mon lieu de travail

Par **Biscotte0610**, le **08/11/2019** à **16:02**

Bonjour,

En période d essai, je me suis fait insulter devant témoins par ma responsable, elle m'a agressé verbalement, avec haine, en me disant qu"elle ne "parlait pas à des des gens de mon espèce" juste parce que je lui ai fait remarquer qu'elle pourrait me répondre lorsque je lui disais bonjour.

Je ne l'ai pas provoquée ni insultée, rien dit. Elle ne m'adressait pas la parole depuis la semaine dernière car elle est partie énervée lorsque je lui ai dit que je ne me sentais pas à l'aise avec elle. Elle m'avait déjà parlé avec agressivité lors d'une cession de formation et comme cela c'était passé devant témoins elle s'est excusée.

Est-ce pénalement considéré comme une insulte ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **08/11/2019** à **17:57**

Bonsoir
Non,
" des gens de mon espèce" n'est pas une insulte, juste le reflet d'une situation tendue.

Par **P.M.**, le **09/11/2019** à **13:48**

Bonjour,

Personnellement, je ne prétendrais pas me substituer à un Juge en fonction du contexte qui pourrait être par exemple discriminatoire, mais il me semble que de toute façon envisager une action pénale sur de tels propos me parait inutile...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés